CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE MARSEILLE
Immeuble Quai Ouest
50, rue de Ruffi - CS 90349
13331 MARSEILLE Cedex 03
Tél. 04 86 94 45 01

AG

N° 24.018

Conseil d'Administration — **Extrait du Registre des délibérations**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE MARDI VINGT-SIX MARS
Sous la Présidence de Madame Audrey GARINO, Vice-Présidente
Le Conseil d'Administration du CCAS
Dûment convoqué, s'est réuni, en présentiel et en visioconférence.

Mesdames BRAMBILLA, CARREGA, LANTENOIS, MAKHLOUFI, SERRA, SUFFREN, TOMASI
Messieurs AINIE, HEDDADI, MAGNAN,

Nombre de membres

En exercice : 19
(cf.délibération CM 20/0224/EFAG du 27/07/2020)
Présents : 11
Votants : 14

Excusés : Madame LELOUIS
Madame RASTOIN
Monsieur COCHET
Monsieur ROSSI

Procurations :
Madame PASQUINI (pouvoir donné à Mme BRAMBILLA)
Monsieur ESCANES (pouvoir donné à Mme GARINO)
Monsieur PINTO (pouvoir donné à M. MAGNAN)

Secrétaire : Monsieur Anatole PUISEUX, Directeur Général

Date de la Convocation : 15 Mars 2024

OBJET : Budgets Primitifs 2024.

MADAME LA VICE-PRESIDENTE EXPOSE QUE :

Conformément au Débat sur les Orientations Budgétaires ayant eu lieu lors du Conseil d'Administration du 09 février 2024 (Délibération N°24.001), les dépenses et les recettes du Budget Primitif 2024 du C.C.A.S. s'inscrivent dans le cadre d'une politique destinée aux Séniors et aux personnes et familles en situation de précarité.

Cette politique sera assurée avec un budget global de **29 573 986,38 €**
dont : **4 027 848,73 €** en Investissement
25 546 137,65 € en Fonctionnement

➢ **1 budget principal**, en application de la circulaire M57, qui retrace les prévisions de dépenses et de recettes liées à l'activité du Centre Communal d'Action Sociale :

Section d'Investissement : **2 330 314,66 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**2 330 314,66 €**
16 emprunts et dettes assimilées	111 000,00 €
20 immobilisations incorporelles	240 000,00 €
21 immobilisations corporelles	1 961 414,66 €
27 autres immo. Financières	11 000,00 €
040 transferts entre sections	900,00 €
041 opérations patrimoniales	6 000,00 €

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**2 330 314,66 €**
10 fonds divers	33 000,00 €
040 transferts entre sections	450 000,00 €
041 opérations patrimoniales	6 000,00€
13 Subventions d'Investissement	300 000,00 €
001 Excédent 2023 reporté	1 541 314,66 €

Section de Fonctionnement : **16 968 239,91 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**16 968 239,91 €**
011 charges à caractère général	2 205 849,81 €
012 charges de personnel	11 224 000,00 €
65 charges de gestion courante	2 962 555,00 €
66 charges financières	105 835,10 €
67 charges exceptionnelles	20 000,00 €
042 Transferts entre sections	450 000,00 €

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**16 968 239,91 €**
70 produits des services	1 366 500,00 €
74 dotations et participations	13 984 000,00 €
75 produits de gestion courante	157 505,00 €
013 Atténuations de charges	145 778,00 €
042 Transferts entre sections	900,00 €
002 Excédent 2023 reporté	1 313 556,91 €

- **6 budgets annexes**, en application de la circulaire M22, à savoir :
  - Résidences Autonomie
  - Service de Soins Infirmiers à Domicile
  - Service Aide à Domicile
  - Restauration à Domicile
  - Accueil de Jour Alzheimer de Saint-Tronc
  - Pôle Infos séniors Marseille Sud-Est

Représentant un total de :

- Investissement : **1 697 534,07 €**

- Fonctionnement : **8 577 897,74 €**

se décomposant en :

Budget annexe Résidences-Autonomie

Section d'Investissement **1 655 185,92 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**1 655 185,92 €**
13 Subventions d'Investissement	71 000,00 €
16 emprunts et dettes assimilées	5 000,00 €
20 immobilisations incorporelles	135 000,00 €
21 immobilisations corporelles	1 444 185,92 €

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**1 655 185,92 €**
10 fonds divers (dont FCTVA)	108 000,00 €
13 subventions d'investissement	550 000,00 €
16 emprunts et dettes	5 000,00€
28 amortissements des immo.	410 000,00 €
001 Excédent 2023 reporté	582 185,92 €

Section de Fonctionnement : **4 668 844,00 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**4 668 844,00 €**
011dépensesd'exploitation courante	1 888 839,00 €
012 dépenses de personnel	1 615 000,00 €
016 dépenses de structure	1 165 005,00 €

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**4 668 844,00 €**
017 produits de la tarification	3 058 339,00 €
018 produits d'exploitation	1 539 505,00 €
019 produits financiers	71 000,00€

Budget annexe Soins Infirmiers à Domicile

Section d'Investissement : **42 348,15 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**42 348,15 €**
14 provisions réglementées	350,00 €
20 immobilisations incorporelles	15 750,00 €
21 immobilisations corporelles	26 248,15€

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**42 348,15 €**
10 fonds divers (dont FCTVA)	500,00 €
28 amortissements des immo.	20 000,00 €
001 Excédent 2023 reporté	21 848,15 €

Section de Fonctionnement : **1 066 133,74 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**1 066 133,74 €**
011 dépenses d'exploitation courante	108 000,00 €
012 dépenses de personnel	854 628,74 €
016 dépenses de structure	103 505,00 €

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**1 066 133,74 €**
017 produits de la tarification	893 865,06 €
018 produits d'exploitation	8 505,00 €
019 produits financiers	350,00€
002 Excédent 2022 reporté	163 413,68 €

Budget annexe Aide à Domicile

Section de Fonctionnement : **280 005,00 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**280 005,00 €**
011 dépenses d'exploitation courante	3 000,00 €
012 dépenses de personnel	260 000,00 €
016 dépenses de structure	17 005,00€

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**280 005,00 €**
017 produits de la tarification	154 000,00 €
018 produits d'exploitation	126 005,00 €

Budget annexe Restauration à Domicile

Section de Fonctionnement : **1 927 405,00 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**1 927 405,00 €**
011 dépenses d'exploitation courante	1 068 100,00 €
012 dépenses de personnel	705 000,00 €
016 dépenses de structure	154 305,00 €

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**1 927 405,00 €**
017 produits de la tarification	1 525 000,00 €
018 produits d'exploitation	402 405,00 €

Budget annexe Accueil de Jour Alzheimer de Saint-Tronc

Section de Fonctionnement : **439 505,00 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**439 505,00 €**
011 dépenses d'exploitation courante	92 800,00 €
012 dépenses de personnel	300 000,00 €
016 dépenses de structure	46 705,00 €

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**439 505,00 €**
017 produits de la tarification	262 000,00 €
018 produits d'exploitation	177 505,00 €

Budget annexe Pôle Infos séniors Marseille Sud-Est

Section de Fonctionnement : **196 005,00 €** se décomposant ainsi :

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL DEPENSES	**196 005,00 €**
011 dépenses d'exploitation courante	500,00 €
012 dépenses de personnel	180 000,00 €
016 dépenses de structure	15 505,00 €

CHAPITRES	BUDGET 2024
TOTAL RECETTES	**196 005,00 €**
017 produits de la tarification	103 000,00 €
018 produits d'exploitation	93 005,00 €

Tels sont les Budgets Primitifs de l'exercice 2024 appuyés de tous documents utiles, proposés aux membres du Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION OUI L'EXPOSE QUI PRECEDE :

Vu le Code de l'action Sociale et des Familles et notamment ses articles L. 123-4 et suivants,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants, L. 2121-1 à L. 2322-2,
Vu le décret N°2012-1246 du 07 Novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,
Vu la délibération N°23-022 du 27 Mars 2023 approuvant l'affectation des résultats des Comptes Administratifs 2022,
Vu la Délibération N°24.001 du 09 Février 2024 présentant le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2024,
Vu la délibération N°24-017 du 26 Mars 2024 approuvant l'affectation des résultats des Comptes Administratifs 2023.

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Sont adoptés les Budgets Primitifs de l'exercice 2024 du Centre Communal d'Action Sociale de Marseille arrêtés en dépenses et en recettes conformément aux documents ci-annexés, présentant chapitre par chapitre, le budget principal et les six budgets annexes (Résidences-Autonomie, Soins infirmiers à Domicile, Aide à Domicile, Restauration à Domicile, Accueil de Jour Alzheimer de Saint-Tronc et Pôle Infos séniors Marseille Sud-Est).

Après en avoir délibéré à l'unanimité.

LA VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MARSEILLE

Audrey GARINO
Adjointe au Maire de Marseille
en charge des affaires sociales,
de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des droits

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS MARSEILLE

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF

2024

Les orientations portées par le CCAS en 2024 s'inscriront, cette année encore, dans une dynamique municipale qui a permis d'installer le champ de la solidarité comme un axe prioritaire et fondamental des politiques publiques engagées par la Ville de Marseille. Le CCAS poursuivra donc, avec le soutien de la Ville de Marseille et de ses autres financeurs, son action volontariste engagée depuis 2020 pour renforcer son offre de services à destination des plus vulnérables.

Afin de mener à bien ces orientations, les **dotations budgétaires 2024** du CCAS de Marseille s'élèveront à **25,55 M€ en section de fonctionnement** et **4,03 M€ en section d'investissement,** tous budgets confondus.

BUDGET PRINCIPAL

En Section d'Investissement, le volume total des dépenses et des recettes s'élève à 2 330 314,66 € et se répartit de la manière suivante :

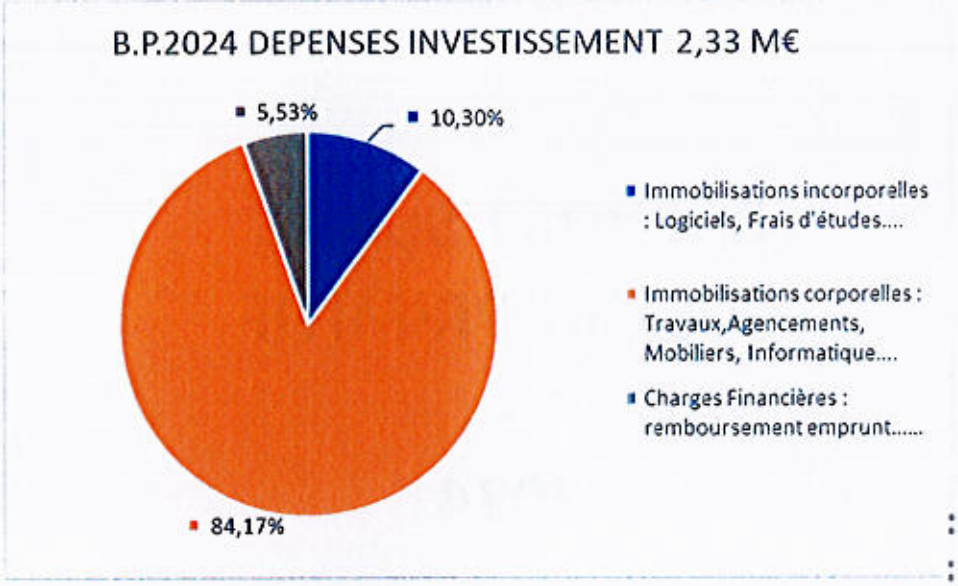

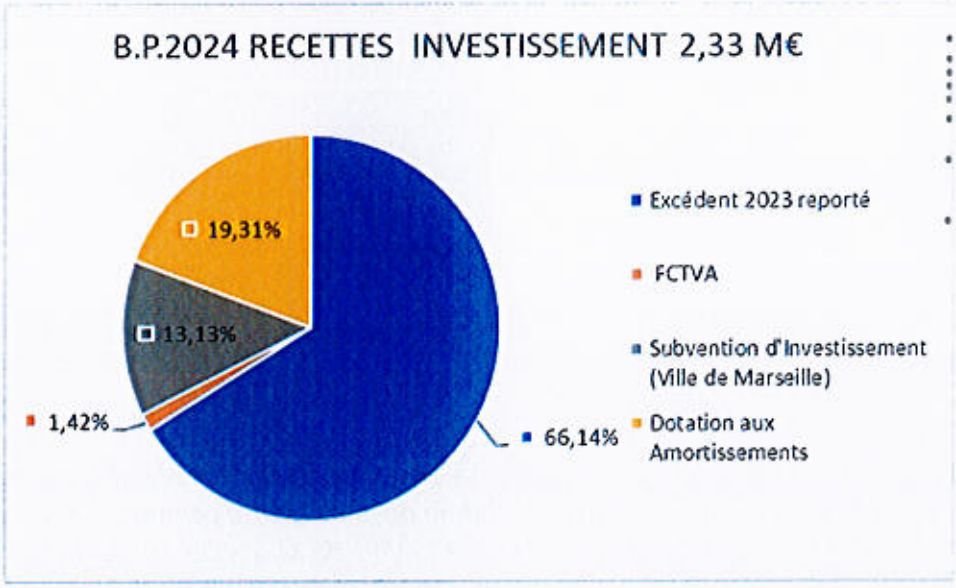

Le Budget Principal rembourse actuellement un emprunt sur 25 ans pour l'acquisition du siège social de 2 803 312.00 € avec un capital remboursé sur 2024 de 105 606,27 € (durée résiduelle 14 ans).

En section de fonctionnement, le Budget Primitif 2024 s'élève en dépenses comme en recettes à ***16 968 239,91 €*** *et se répartit de la manière suivante :*

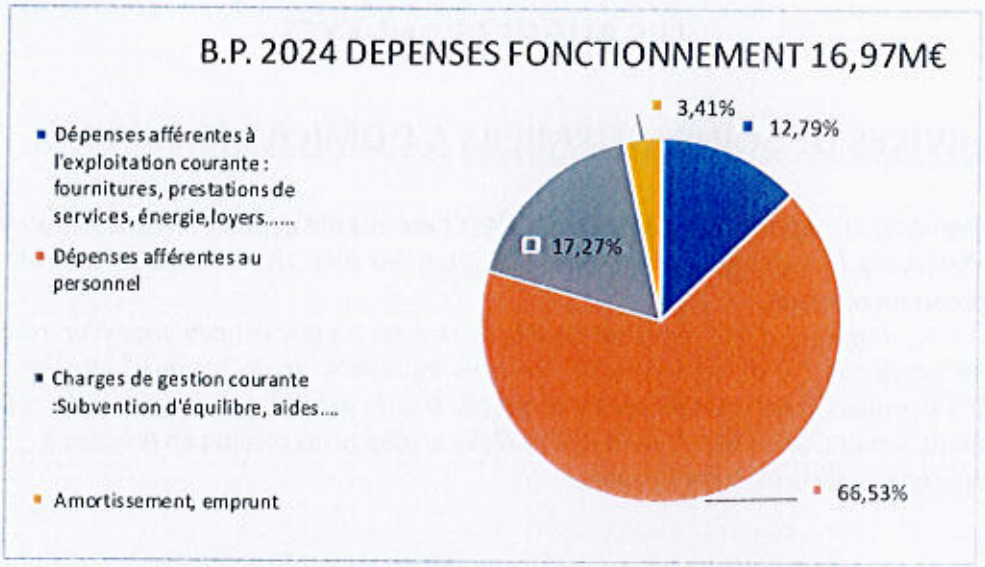

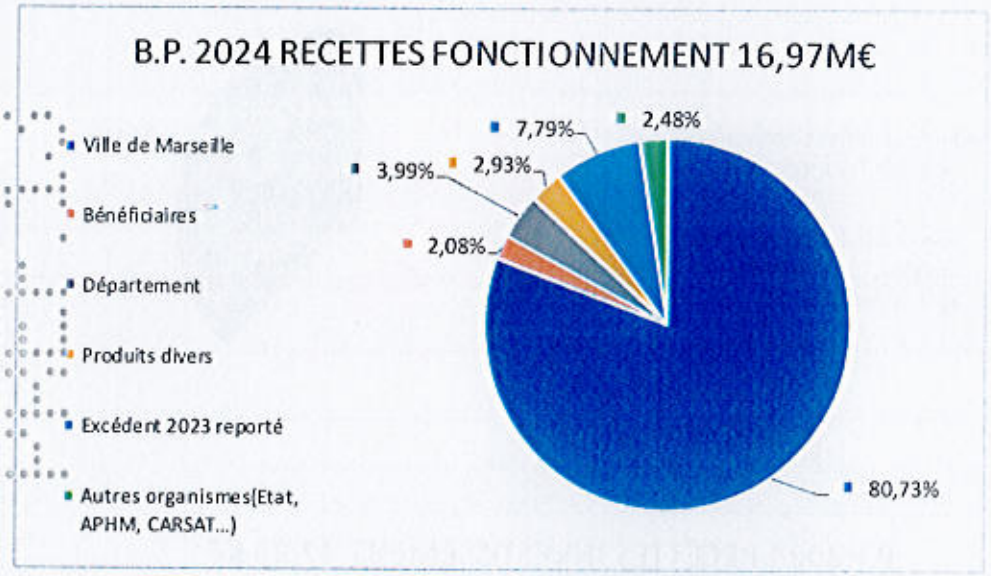

Le montant total des intérêts de l'emprunt a versé en 2024 s'élèvera à 81 751,04 €.

LES BUDGETS ANNEXES

SERVICES DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (S.S.I.A.D.)

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile (S.S.I.A.D.) est installé depuis juin 2017 dans des locaux situés au 104 Boulevard Longchamp - 13001 Marseille, profitant ainsi d'une situation centrale et facile d'accès en transport en commun.

Le S.S.I.A.D., disposant d'une autorisation d'activité pour 80 lits, est composé d'un responsable, d'une Infirmière coordinatrice, d'une secrétaire, de trois infirmiers, et de six auxiliaires de soins qui assurent les soins infirmiers et les soins d'hygiène corporelle auprès des personnes âgées à domicile.

En section d'investissement, le Budget Primitif 2024 s'élève en dépenses comme en recettes à **42 348,15 €** et se répartit de la manière suivante :

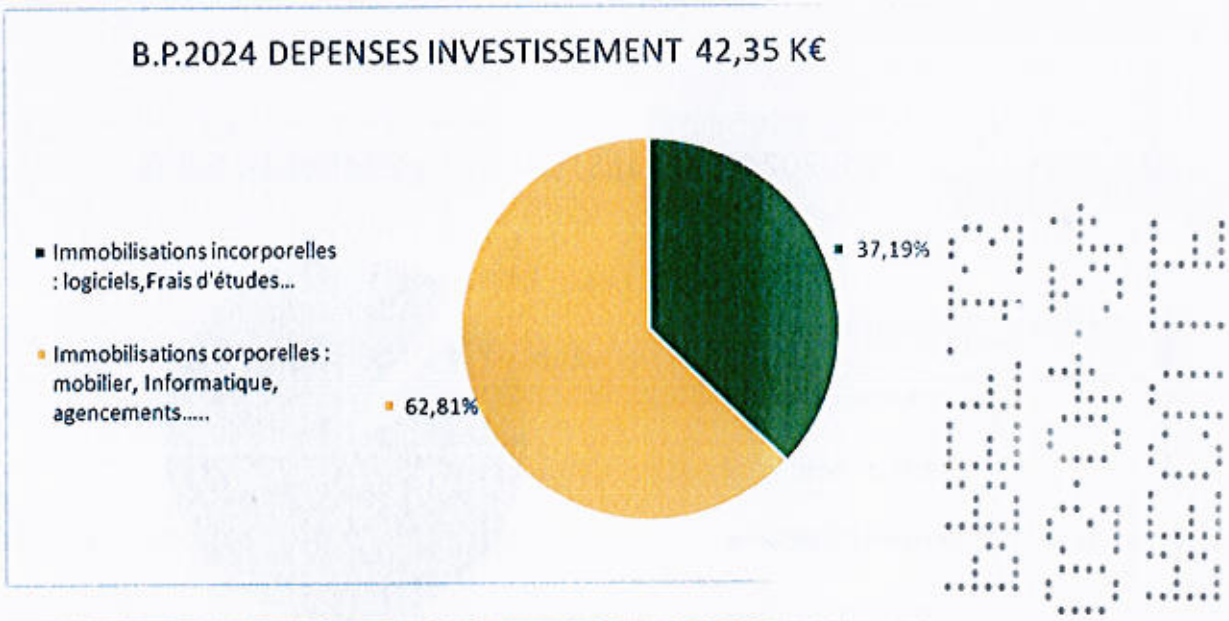

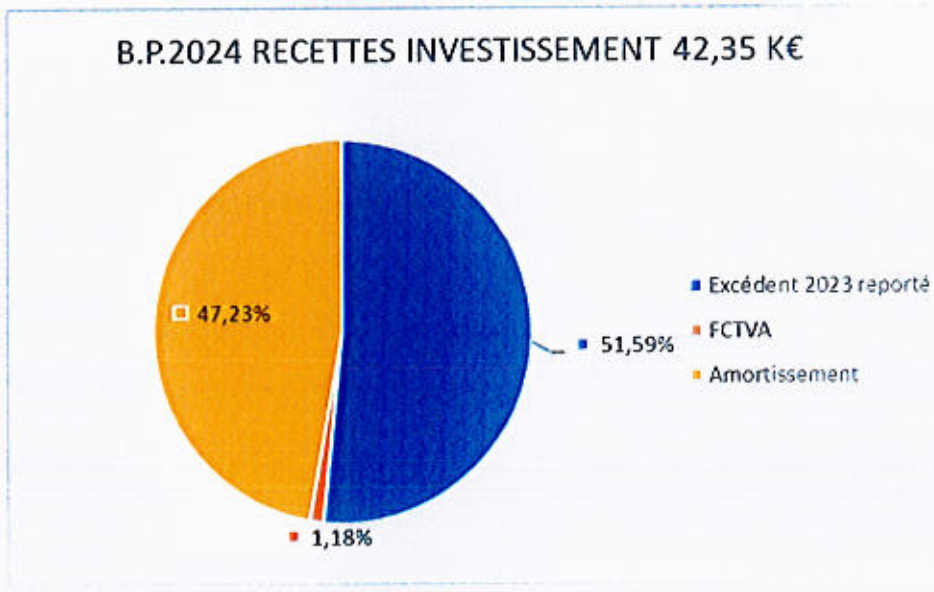

La section de fonctionnement s'élève pour 2024 en dépenses comme en recettes à ***1 066 133,74 €*** *et se répartit de la manière suivante :*

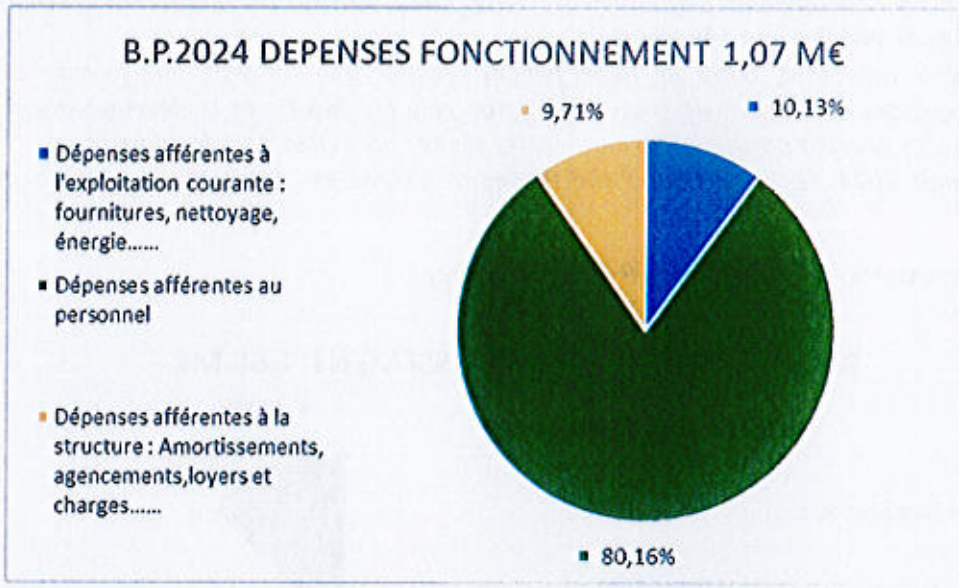

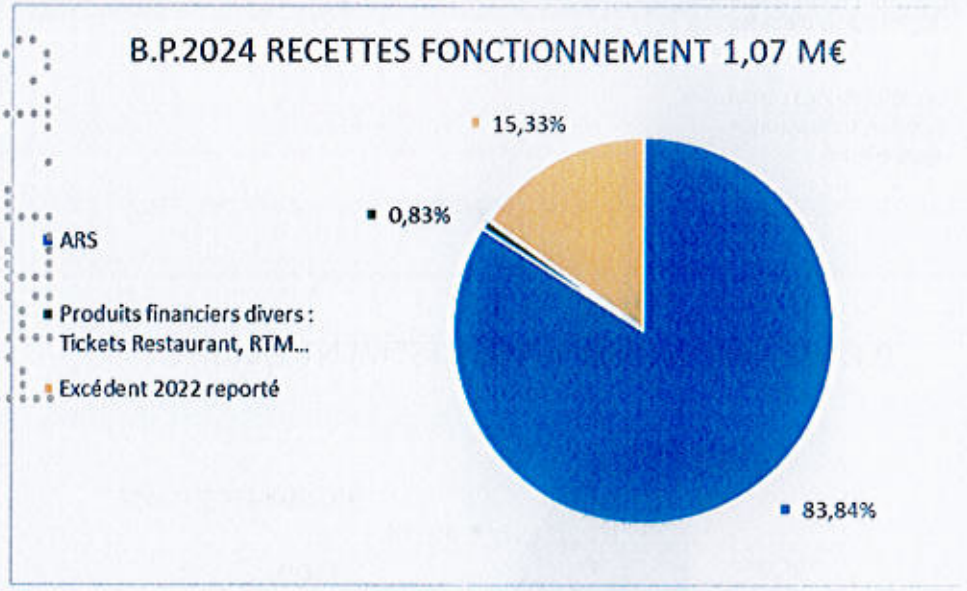

<u>Orientations 2024 :</u>

- *Recruter du personnel afin d'atteindre les objectifs fixés avec l'ARS (CPOM) ;*
- *Augmenter le nombre de prise en charge au sein des résidences du C.C.A.S. en affirmant notre positionnement ;*
- *Poursuivre et développer notre démarche qualité*
- *Planification de formations pour l'année 2024 pour l'ensemble du personnel soignant ;*
- *Persévérer et continuer d'améliorer nos bonnes pratiques comme l'indique l'évaluation externe réalisée en 2021 ; programmation d'accompagnement nouveau référentiel (lavie consulting) ;*
- *Projet de changement de local SSIAD.*

RÉSIDENCES AUTONOMIE

Le C.C.A.S. offre un hébergement permanent ou temporaire au sein de quatre résidences pour une capacité autorisée de 204 lits dont 188 installés.
Ces établissements proposent, outre un hébergement sécurisé 24h sur 24h, une journée alimentaire complète ainsi que des animations de soutien à l'autonomie qui favorisent le développement de la vie sociale et auxquelles peuvent participer, en journée, les Séniors domiciliés dans le quartier.
Le Budget Primitif 2024 de la section d'investissement s'élève en dépenses comme en recettes à ***1 655 185,92 €***

La section d'investissement se répartit de la manière suivante :

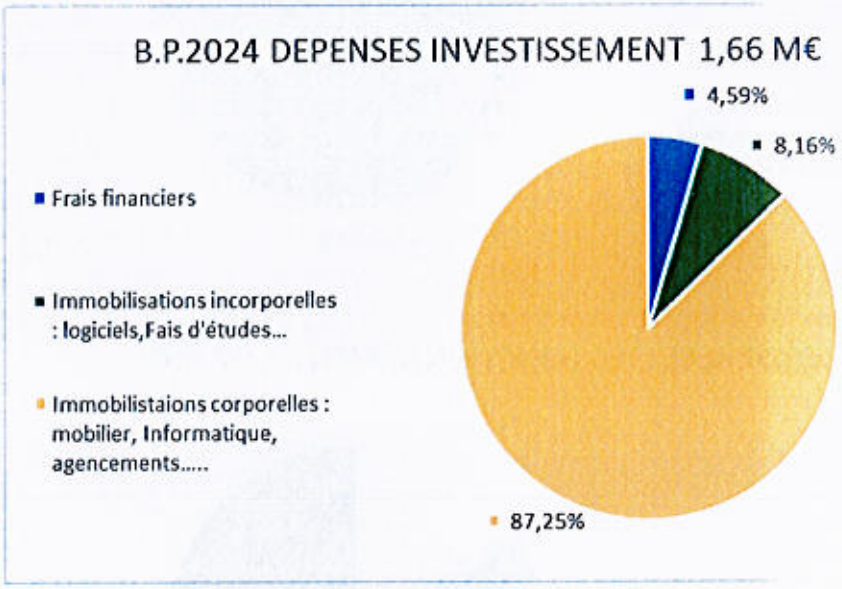

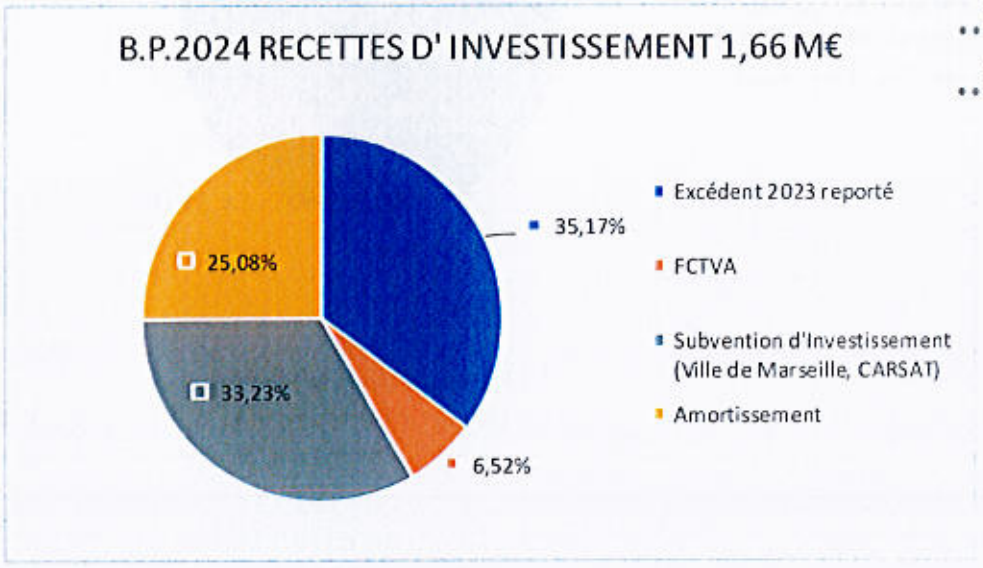

La section de fonctionnement s'élève pour 2024 en dépenses comme en recettes à ***4 668 844,00 €*** *et se répartit de la manière suivante :*

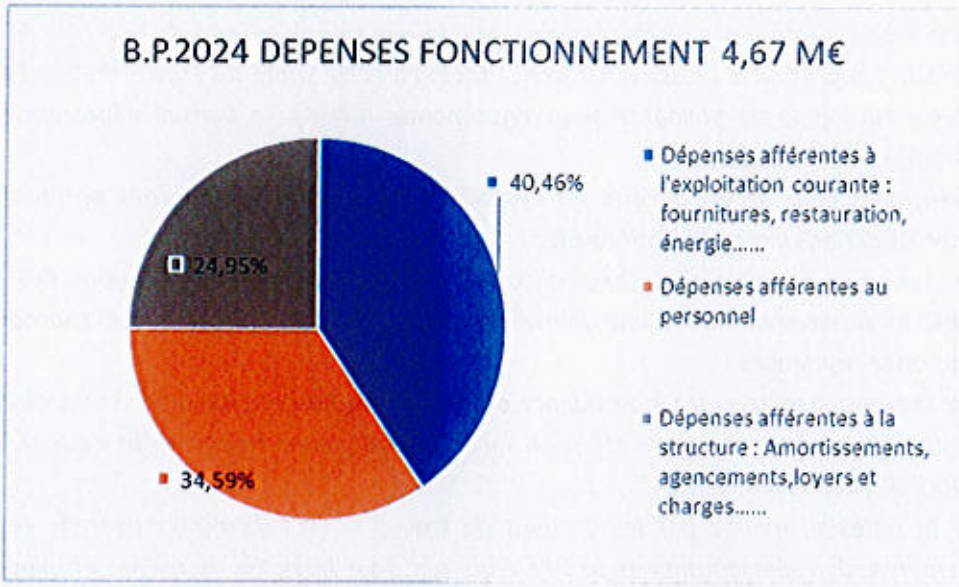

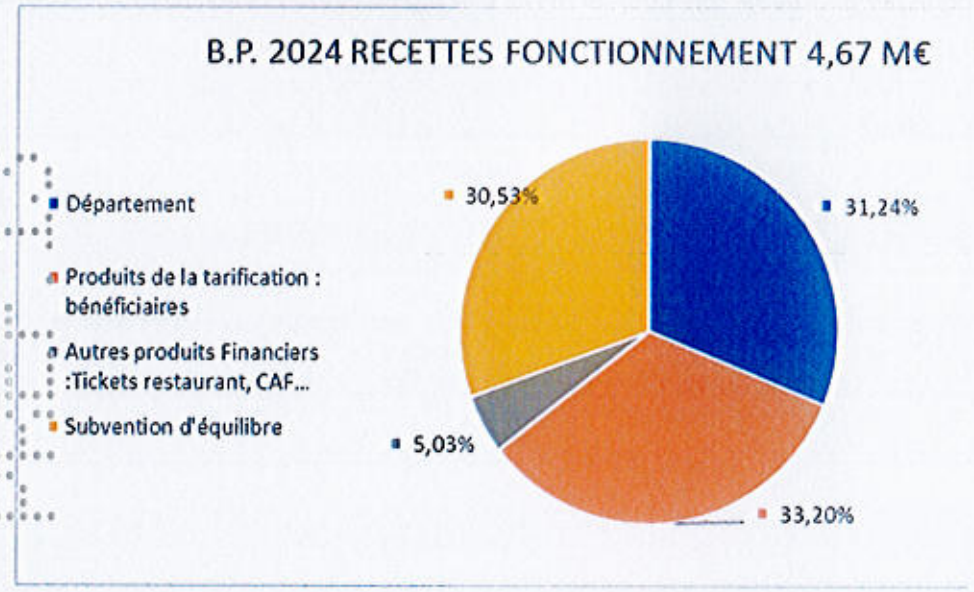

Orientations 2024 :

- *Poursuivre la mise en place et le suivi des plans d'action des projets d'établissement pour la période 2022-2026 en prenant en compte les observations qui seront consignées dans le rapport final de l'évaluation des résidences ;*
- *Poursuivre la rédaction de procédures en vue de faciliter et d'harmoniser le travail de chaque acteur ;*
- *Mettre en place des partenariats :*
  - *Pour un meilleur suivi personnalisé des résidents fragilisés notamment sur le plan psychique (CMP, centres spécialisés...),*
  - *Pour une meilleure réorientation des résidents dont l'état de santé nécessite une admission dans un centre médicalisé (EHPAD, etc.) ;*
- *Mettre en place des réunions d'équipe pluridisciplinaires avec les responsables, l'assistante sociale et la psychologue pour examiner les dossiers de résidents en* difficultés ;
- *Mettre en place un plan de formation pour les agents de terrain qui sont confrontés de plus en plus à la violence physique et verbale des résidents ;*

- *Poursuivre la modernisation des résidences ainsi que la remise aux normes du bâti avec la recherche de financements auprès de la Caisse d'Assurance Maladie et de Santé du Travail du Sud-Est (CARSAT SE), la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Conseil départemental 13 et d'autres organismes de retraite ;*
- *Créer de véritables lieux de vie ouverts sur l'extérieur, en nouant de nouveaux partenariats et en développant les actions inter générationnelles ;*
- *Développer l'accès aux nouvelles technologies avec la poursuite des interventions des conseillers numériques, la programmation d'une journée « olympiade numérique » avec tournois de jeux numériques inter-résidences ;*
- *Développer la transversalité entre la Résidence autonomie La Roseraie de Saint-Tronc et l'Accueil de Jour Alzheimer avec notamment une réflexion sur le fonctionnement interne des deux services, et la mise en place de projets innovants ;*
- *Poursuivre la réflexion menée par les groupes de travail constitués notamment de responsables d'établissements, de représentants de la DACV qui ont pour objectifs de mettre en place des axes d'amélioration permettant de répondre au mieux à la réglementation en vigueur et aux attentes des résidents :*

AIDE A DOMICILE

La prestation d'aide à domicile permet d'accompagner les personnes âgées à domicile le plus longtemps possible. Les aides à domicile interviennent auprès des bénéficiaires pour une aide à la réalisation des tâches essentielles de la vie quotidienne (entretien du logement, préparation et aide à la prise des repas, petites courses, soutien administratif et psychologique).
Le Budget Primitif 2024 de la section de fonctionnement s'élève en dépenses comme en recettes à ***280 005,00 €*** *et se répartit de la manière suivante :*

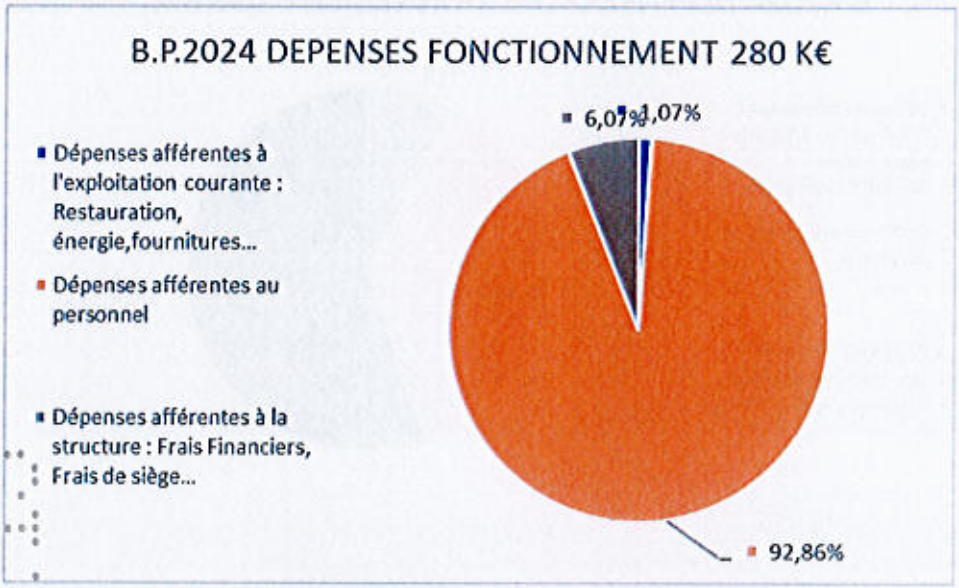

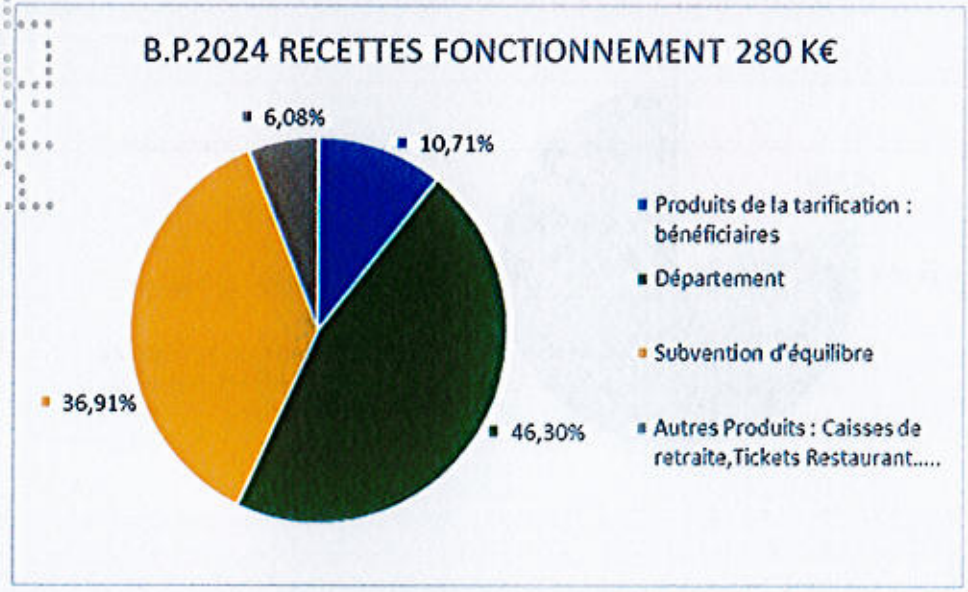

Orientations 2024

- *Rechercher et développer de nouvelles formes de partenariats en direction d'autres opérateurs ;*
- *Poursuivre l'intégration des aides à domicile sur des missions d'accompagnements, d'aide aux courses, de visites de convivialité et d'appels de lien social dans le double objectif de répondre à un besoin social repéré et d'optimiser les plannings d'intervention ;*
- *Continuer les formations et les groupes de paroles permettant aux aides à domicile de pouvoir prendre du recul et de favoriser les échanges sur leur pratique professionnelle ;*
- *Renforcer le service d'aide à domicile pour répondre à une demande croissante de la part des séniors marseillais.*

RESTAURATION A DOMICILE

Cette prestation a pour mission de livrer au domicile des Séniors ou des personnes handicapées un repas et un complément « soir » facultatif pour chaque jour de la semaine, dimanche et jours fériés compris.
Le Budget Primitif 2023 de la section de fonctionnement s'élève en dépenses comme en recettes à ***1 927 405,00 €*** *et se répartit de la manière suivante :*

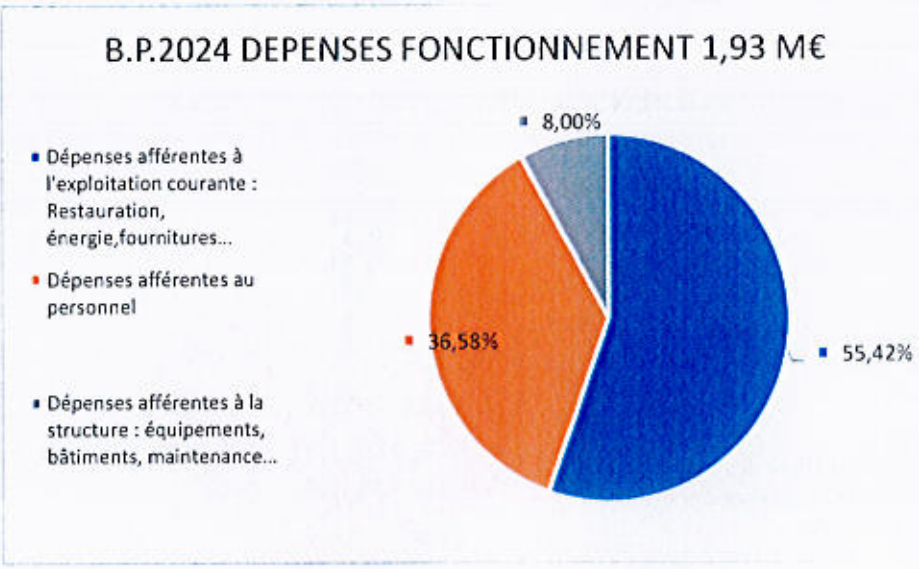

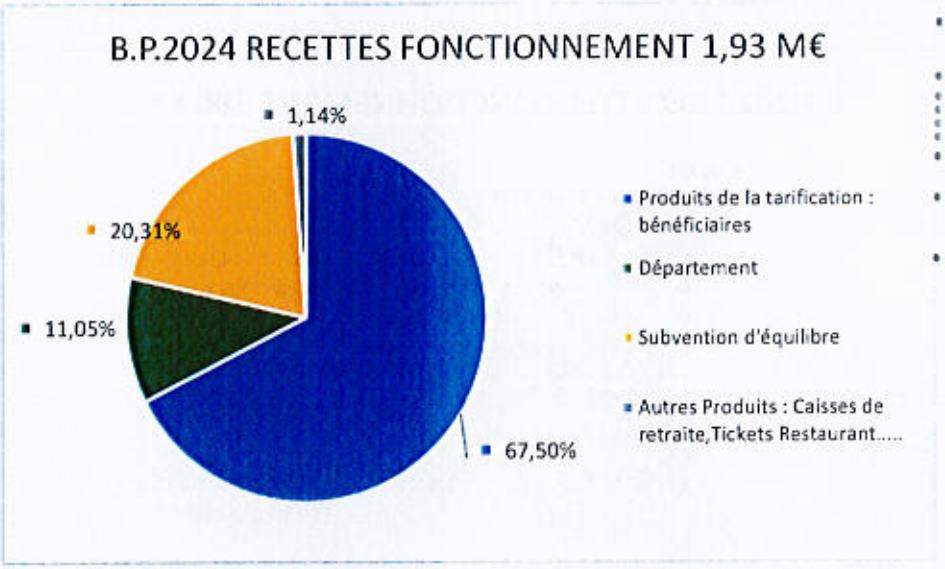

Orientations 2024

- *Poursuivre le marché de restauration, réfléchir à une politique commune de développement de l'activité et de communication en tenant compte des besoins des bénéficiaires collectés lors des enquêtes de satisfaction et des visites à domicile (repas spécial semaine du goût, repas thématiques...) ;*
- *Renouveler le marché des véhicules frigorifiques et bénéficier d'une formation éco conduite responsable proposée par le prestataire ;*
- *Participer à des forums, rencontres partenariales, colloques et développer de nouveaux vecteurs de communication externe ;*
- *Intégrer aux méthodes de travail l'aspect qualité, hygiène et sécurité alimentaire (travail en collaboration avec le prestataire et application de la formation H.A.C.C.P. suivie par l'ensemble des chauffeurs-livreurs).*

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER DE SAINT TRONC

L'Accueil de Jour Alzheimer Saint-Tronc est un lieu d'accompagnement médico-social qui accueille des personnes âgées de 60 ans et plus atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, pour une ou plusieurs journées par semaine, ce qui permet d'améliorer la qualité de vie des patients et de leurs aidants tout en favorisant leur maintien à domicile. Cet établissement a une capacité d'accueil de 13 personnes par jour.

Le Budget Primitif 2024 de la section de fonctionnement s'élève en dépenses comme en recettes à **439 505 €** et se répartit de la manière suivante :

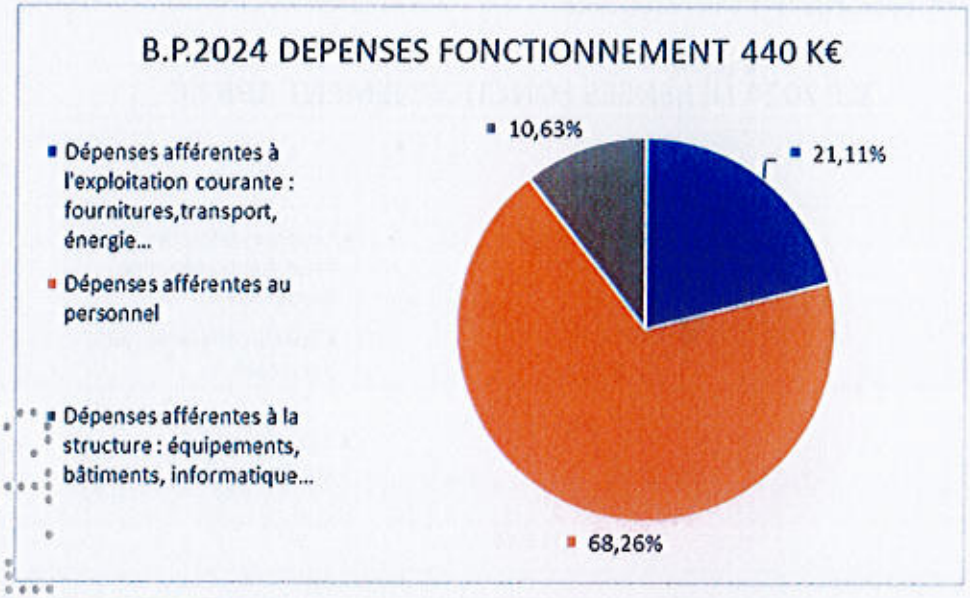

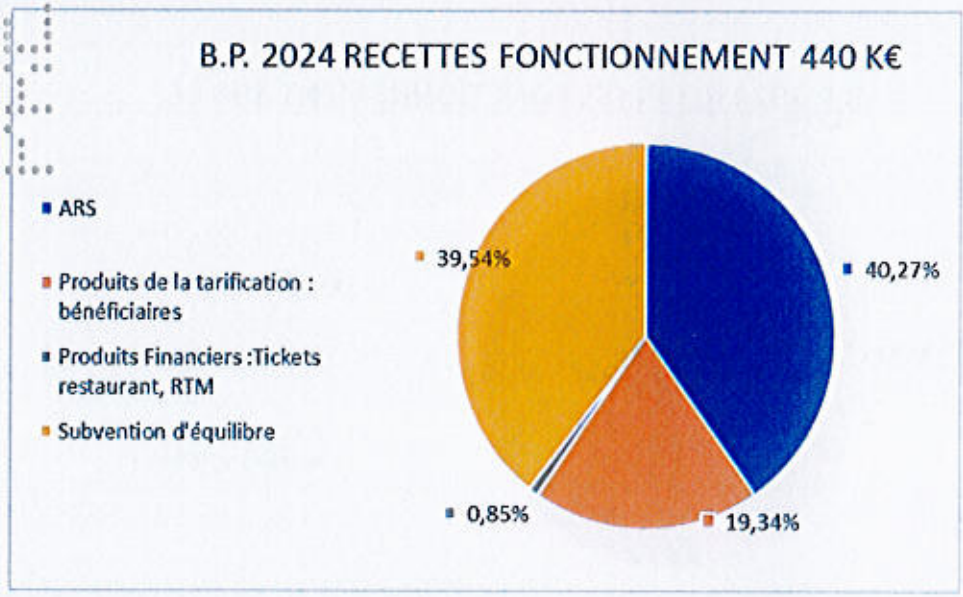

Orientations 2024 :

- Organiser l'intervention d'un psychologue pour les patients et leurs aidants ;
- Améliorer la visibilité sur le dispositif d'Accueil de Jour par une communication accrue auprès des professionnels et de la population ;
- Développer le soutien aux aidants par la mise en place de réunions d'information et de rencontres encourageant la valorisation et le partage du savoir expérientiel ;
- *Envisager le renforcement de l'effectif en lien avec la progression de l'activité, pour maintenir des conditions optimales d'accueil en termes de sécurité et qualité d'accompagnement.*

POLE INFOS SENIORS MARSEILLE SUD-EST

Le CCAS est porteur du Pôle Infos Seniors Marseille Sud-Est pour 4 arrondissements de Marseille (8ème, 9ème, 10ème et 11ème arrondissements).

Trois niveaux d'intervention sont prévus par le cahier des charges :

- *observation gérontologique locale ;*
- *information des publics ;*
- *animation partenariale du territoire.*

Le Budget Primitif 2024 de la section de fonctionnement s'élève en dépenses comme en recettes à ***196 005,00 €*** *et se répartit de la manière suivante :*

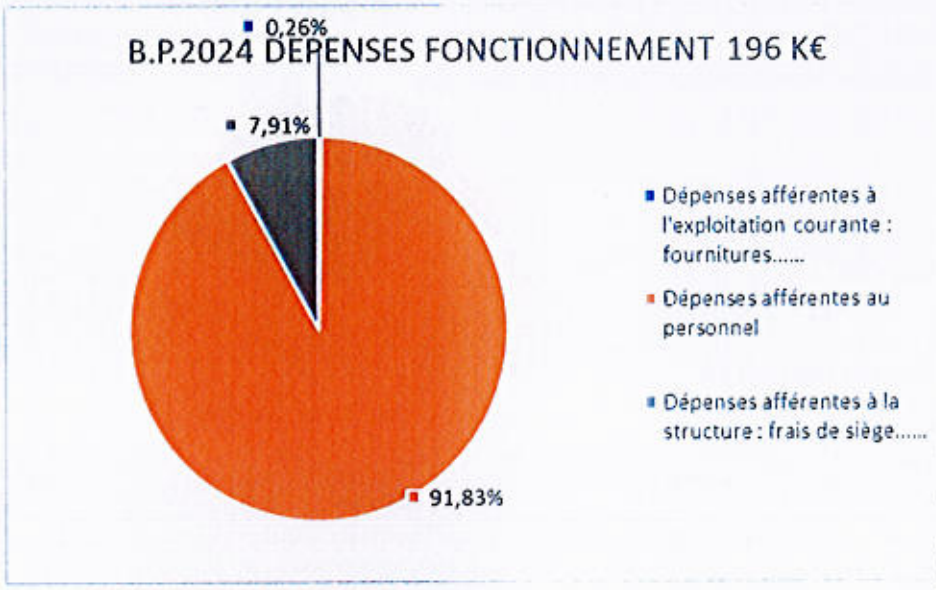

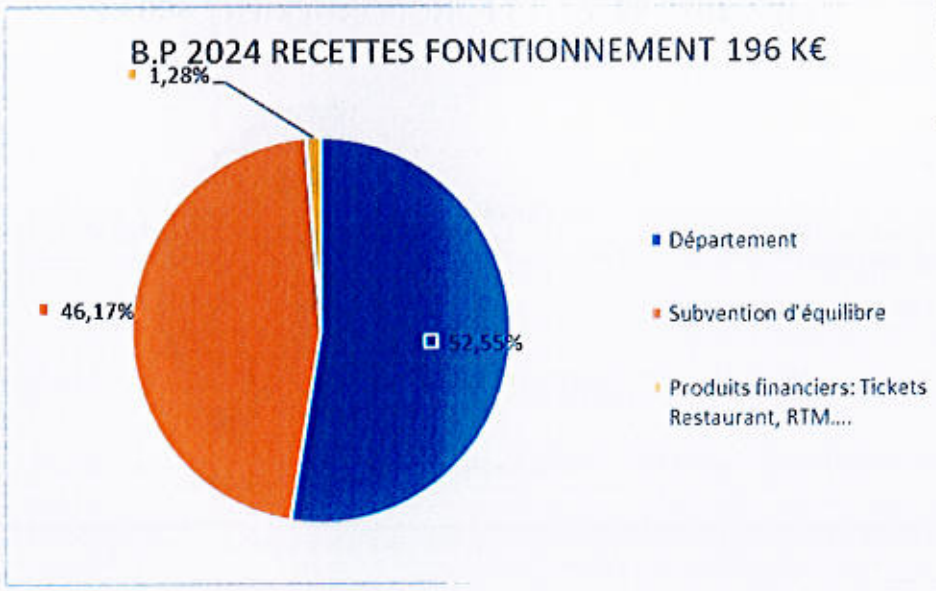

Orientations 2024 :

- Consolider les nouvelles modalités de collaboration avec la CARSAT par une participation aux réunions d'information proposées pour découvrir l'offre de service ;
- Poursuivre le travail de collaboration avec les services internes des différents dispositifs gérontologiques, par la mise en place de réunions thématiques avec les équipes ESA, PIS et veille sociale, ainsi qu'avec les services de la DACV.